

Le portage de repas à domicile

Le portage est proposé aux seniors dugnysiens désirant bénéficier d'un repas livré à domicile.



La prestation

Ce service consiste à proposer la livraison de repas à domicile 7/7jours y compris les jours fériés. Il est mis en place selon vos besoins. Deux menus au choix sont proposés pour le repas du midi ainsi que des menus diététiques à la demande et la possibilité de prendre un repas du soir. La fréquence du portage peut être modifiée à votre convenance.

Les modalités d'inscription

Il est nécessaire de constituer un dossier auprès du CCAS en présentant les pièces suivantes :

- une pièce d'identité,
- le dernier avis d'imposition,
- une quittance de loyer

La participation financière du bénéficiaire est fixée par une délibération du Conseil d'administration et calculée selon un quotient (ressources de l'année N-1).

Liens utiles

[Le service d'aide à domicile - SSAD](#)